

the Department to encourage the use of imperative staffing in the context of the revised policy presented in 1981.

ORGANIZATIONAL STRUCTURE

The Department has during 1981 enlarged its human resources in the sector of activities involving planning, evaluation and verification. The Official Languages Division has staffed three positions, one at the level AS-5, Chief, Planning and Evaluation, one at the level AS-2, Evaluation and Information Officer and another at the level of AS-3, Audit and Control Officer.

ADMINISTRATIVE ARRANGEMENTS

All of those non-rotational bilingual positions held by unilingual incumbents have been the object of a careful study. In conjunction with the supervisor of each of these positions, the Department has established administrative arrangements to ensure consistent bilingual services both to members of the public and departmental personnel. The establishment of these arrangements are the responsibility of the respective managers. The ensurance of the continued compliance with this policy is the responsibility of the Audit Section, which will regularly check the validity of information.

gestionnaires à utiliser la dotation impérative dans le contexte des modifications de politiques présentées en 1981.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le Ministère s'est employé au cours de 1981 à accroître ses ressources humaines dans les secteurs d'activités reliés à la planification, l'évaluation et la vérification. La Direction des langues officielles s'est, en effet, dotée de trois postes soit un poste au niveau AS-5, Chef de la planification et de l'évaluation, un poste au niveau AS-2, agent responsable de l'évaluation et de l'information et un autre au niveau AS-3, agent de vérification et de contrôle.

ARRANGEMENTS ADMINISTRATIFS

Tous les postes bilingues non permutants occupés par des titulaires unilingues ont fait l'objet d'un examen attentif. En collaboration avec le surveillant de chacun de ces postes, le Ministère a établi des mesures administratives pour assurer en tout temps des services bilingues au public et aux employés du Ministère. La tenue à jour de ces arrangements est la responsabilité des gestionnaires. Pour s'assurer du respect de cette exigence de la politique, l'unité de vérification fera des contrôles réguliers de l'exactitude de l'information.